

Communiqué de presse – Berne, le 26 octobre 2017

Chambre médicale

Michel Matter élu au Comité central de la FMH

Les 200 délégués de la Chambre médicale ont élu aujourd'hui le Dr Michel Matter pour succéder au Dr Remo Osterwalder au Comité central de la FMH. Par ailleurs, le Dr Urs Stoffel, responsable du département Médecine et tarifs ambulatoires, a présenté les dernières avancées de la révision globale du tarif ambulatoire TARMED. Pierre-François Regamey, orateur invité, a quant à lui donné un aperçu captivant de la question des cyberattaques, qui gagne en importance avec la numérisation du domaine de la santé.

Les délégués de la FMH ont élu le Dr Michel Matter, spécialiste en ophtalmologie, pour succéder au Dr Remo Osterwalder, membre du Comité central de la FMH. Le Dr Michel Matter de Genève, 53 ans, travaille comme médecin responsable au Centre Ophtalmologique de Rive et il est depuis 2014 président de l'Association des Médecins de Genève (AMG). De plus, il est membre du Conseil d'administration des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG).

La FMH tient à adresser ses plus vifs remerciements au Dr Remo Osterwalder pour les nombreuses années passées au service du corps médical et de la politique professionnelle. Spécialiste en cardiologie, le Dr Remo Osterwalder a fait preuve d'un grand dévouement au sein du Comité central de la FMH, qu'il a rejoint en 2010 et dont il était également le vice-président depuis 2016. Dans sa fonction de responsable du département Prestations et développement professionnel, il s'est investi dans différentes commissions, à la Confédération et auprès des organisations partenaires. Avec toujours comme principales priorités, les médecins en libre pratique, la relève et les formes de soins innovantes dans le système suisse de santé.

Par ailleurs, la Chambre médicale a nommé le conseiller fédéral Ignazio Cassis membre honoraire de la FMH. Le Dr Ignazio Cassis a été le vice-président de la FMH de 2008 à 2012.

La révision globale du tarif ambulatoire suit son cours

Le Dr Urs Stoffel, membre du Comité central de la FMH et responsable du département Médecine et tarifs ambulatoires, a présenté à la Chambre médicale les dernières avancées du projet TARCO, qui a pour objectif la révision globale du TARMED en collaboration avec les organisations représentées à la Chambre médicale. «La révision globale du TARMED suit son cours selon le calendrier et d'importants jalons sont à présent posés – les groupes de travail ont désormais terminé le remaniement de la nomenclature médicale et de la structure des chapitres», a rapporté U. Stoffel. L'objectif reste inchangé, à savoir soumettre à l'été 2018 une proposition pour approbation au Conseil fédéral.

Exposé de l'orateur invité sur les dangers des cyberattaques contre les institutions de santé

Partout dans le monde, toujours plus d'hôpitaux et de cabinets médicaux sont victimes de cyberattaques. La Suisse n'est pas épargnée et a déjà connu ses premiers cas d'attaques de programmes malveillants (rançongiciels), qui bloquent l'accès à l'ordinateur ou chiffrent les données qui s'y trouvent. Les informations relatives aux patients, la documentation clinique et la comptabilité sont désormais toutes gérées par ordinateur et les moyens techniques comme les appareils CT, les téléphones mobiles et le courrier électronique font à présent partie du quotidien des médecins – autant de proies potentielles pour les hackers. Dans son exposé, Pierre-François Regamey, directeur des systèmes d'information du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), a mis en évidence les avantages et

les risques de la numérisation. Les hôpitaux et les cliniques ont besoin d'une stratégie globale pour éviter tout problème d'approvisionnement en soins en raison d'attaques malveillantes.

Renseignements:

Cornelia Steck, cheffe de la division Communication a.i. de la FMH

Tél. 031/359 11 53, courriel: kommunikation@fmh.ch

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses représentant plus de 40 000 membres. Parallèlement, la FMH fédère plus de 90 organisations médicales. La FMH s'attache en particulier à ce que tous les patients de notre pays puissent bénéficier d'un accès équitable à une médecine de qualité élevée dans le cadre d'un financement durable.